



Communiqué de presse du 02 octobre 2009

612 postes d'internes de Médecine Générale non choisis encore cette année : les conséquences seront graves pour la démographie médicale.

Le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale constate une fois de plus les conséquences des conditions dramatiques de l'enseignement de la Médecine Générale dans les Facultés de Médecine. Les étudiants tirent les conséquences logiques de l'absence de considération et de moyens que subissent les étudiants et les enseignants de la discipline.

Sur **3333** postes offerts en 3^{ème} cycle, seuls **2721** d'entre eux ont été choisis. Les étudiants préfèrent redoubler plutôt que s'engager dans la filière Médecine Générale. Dans le même temps, les postes de toutes les autres filières sont choisis en totalité à l'exception de quelques postes de Médecine du Travail et de Santé Publique. Après 452 postes non pourvus en 2007, 609 postes non pourvus en 2008, 612 postes non pourvus cette année, c'est donc **1673 postes** d'interne de Médecine Générale qui n'ont pas trouvé preneur en 3 ans.

Les effectifs d'enseignants déjà notoirement insuffisants n'auraient pas permis de les accueillir. Faute de moyens pour les stages de Médecine Générale et faute de perspective, la majorité des étudiants qui entrent en 3^{ème} cycle de Médecine Générale quittent la filière et seront recrutés sur des postes hospitaliers. **Seule une petite minorité d'entre eux s'installeront en Médecine Générale.**

Le recrutement de cette année pour toute la France de 10 professeurs titulaires universitaires et la création de 14 postes d'enseignants associés (27 nominations dont 3 départs et les 10 changements de statut) est un premier signe positif modeste mais complètement insuffisant.

Si le pays veut inverser la tendance à la grave désaffection de la Médecine Générale qui menace l'accès et la qualité des soins pour la population, quelques mesures simples sont indispensables :

- **Donner un statut de chargé d'enseignement aux 4000 enseignants cliniciens ambulatoires (ECA) maîtres de stage qui enseignent aux internes sur les lieux d'exercice, et les motivent pour l'exercice de la Médecine Générale**
- **Revaloriser leurs honoraires pédagogiques qui ont diminué à monnaie constante : 650 €/mois/interne (contre 600€), somme à revaloriser à 975 €/mois pour l'accueil des externes**
- **Déployer le plan de nominations de 50 enseignants associés/an pour assurer l'enseignement en 3^{ème} cycle de Médecine Générale**
- **Nommer les titulaires prévus par la loi HPST, et immédiatement les 38 enseignants reconnus aptes à la titularisation par la commission Nationale d'Intégration.**

Il faut sortir l'enseignement de la Médecine Générale de la misère pour que les étudiants fassent le choix du métier de Médecin Généraliste.

Le bureau du SNEMG

Le 02/10/2009 Contact Presse

Sébastien Leruste Vice-Président du SNEMG / 06 81 19 61 49

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29

Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale
6bis rue des 2 communes – 94300 Vincennes
Tel : 01 53 66 91 82 - Télécopie : 01 53 66 91 81
Courriel : snemg@cnge.fr - www.snemg.fr